

AU OUOTIDIEN, ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

L'Assemblée départementale réaffirme ses engagements au service des Gardoises et des Gardois

Ce vendredi 10 octobre 2025, l'Assemblée départementale s'est réunie en séance plénière. Malgré un contexte national marqué par l'incertitude, le Conseil départemental du Gard, fidèle à sa mission de proximité et de solidarité, a acté plusieurs engagements forts pour répondre aux défis du territoire.

Publié le 13/10/2025 -- Temps de lecture: 20 minutes



Le Conseil départemental sous le regard de la Chambre Régionale des Comptes

La séance a débuté par la **présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie**. Ce contrôle approfondi confirme une baisse significative des recettes, commune à l'ensemble des Départements français, sans compensation financière adéquate.

Ce que la Chambre met en évidence, c'est l'incohérence du mode de financement des départements. Et sur ce point, nous la rejoignons.

Protection de l'enfance : prolongation du contrat issu de la loi Taquet

Le Conseil départemental du Gard poursuit son engagement en faveur de la protection de l'enfance en signant le Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance (CPPE), avec l'État et l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie.

Ce dispositif vise à soutenir les familles et à accompagner les enfants de la naissance à l'adolescence.

Économie sociale et solidaire : les 13 premiers appels à commun

Dans le cadre du Schéma départemental de l'Économie sociale et solidaire (ESS), les 13 premiers appels à commun ont été sélectionnés. Un soutien financier de plus de 150 000 €.

Le numérique au service de l'inclusion

Gard numérique ensemble : pour un internet accessible, inclusif et éthique

Le Conseil départemental a rejoint le Réseau d'inclusion numérique gardois (RING) aux côtés de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour développer un numérique accessible par toutes et tous.

Le Très haut débit : un levier de modernisation territoriale

Le Conseil départemental soutient activement son déploiement à travers des conventions avec l'opérateur Gard Fibre, visant à équiper les sites publics.

Le Très haut débit favorise l'inclusion numérique, l'accès aux services publics, le télétravail et l'innovation.

Zoom sur...

2 vœux symboliques de soutien au territoire

- Le premier en faveur de la réouverture des petites lignes ferroviaires, pour défendre la mobilité pour tous et la cohésion de nos territoires.
- Le second en soutien à la Verrerie du Languedoc à Vergèze, pour sauver l'emploi dans cette usine emblématique du Gard.

Face à cette conjoncture, notre responsabilité est claire : agir avec lucidité, transparence et solidarité pour que personne ne soit laissé de côté.

Le détail des délibérations est consultable ici :



C'EST VOTÉ!

C'est voté - Séance du 10 octobre 2025

1 documents

Compte-rendu des délibérations votées à la séance du 10 octobre 2025



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du département : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>